



Frontenac, le 6 août 2020

C'est avec beaucoup de fierté que le Comité de Développement Local de Frontenac, appuyé par la Municipalité de Frontenac, lance le projet « DANS MA RUE, ON JOUE! ».

Il s'agit d'une initiative citoyenne qui vise à faire la promotion de l'activité physique en toute sécurité dans les rues du Développement Roy à Frontenac. C'est une première dans la région. Le projet est installé dans quelques villes au Québec et le comité y voyait l'occasion de développer un beau sentiment d'appartenance des résidents du secteur.

Le projet est relativement simple : inciter les petits et les grands à jouer librement dans la rue. Pour y arriver de façon sécuritaire, les enfants, les parents, les participants et les automobilistes doivent respecter un code de conduite. Ce code sera distribué à chacune des résidences du quartier des rues Roy, Samola et Valcourin à Frontenac. « C'est un quartier où de nombreuses familles sont installées. Le jeu dans la rue était déjà bien présent. Nous voulions saisir l'occasion d'instaurer quelques règles de sécurité, de sensibilisation afin de donner la chance aux jeunes et moins jeunes de bouger dans un environnement le plus sécuritaire possible. » mentionne Vincent Isabel, président du Comité de Développement Local de Frontenac.

La Municipalité de Frontenac a procédé à l'installation de panneaux de signalisation rappelant aux automobilistes qu'ils circulent dans une zone où le jeu libre est autorisé et ce, dès leur arrivée dans le secteur.

« Pour la Municipalité de Frontenac, il est important d'être à l'écoute de nos citoyens. Lorsque les membres du Comité de Développement Local nous ont présenté le projet, nous avons vu une belle occasion de tout mettre en place pour un milieu de vie de bon voisinage, de faire la promotion des saines habitudes de vie et du respect de la sécurité dans notre milieu. » souligne M.Gaby Gendron, maire de la municipalité.

« La Sûreté du Québec est fière de pouvoir apporter son aide pour renforcer le sentiment de sécurité de tous les habitants du secteur. Comme toutes les exigences du Code de la Sécurité routière demandées dans un tel projet sont respectées, nous sommes d'avis que celui-ci permettra sans aucun doute d'offrir un environnement agréable pour tous les habitants du secteur. Ce projet se veut rassembleur et permet de promouvoir des valeurs communautaires qui sont au cœur de notre mission. » mentionne Michaël Carrier-Perreault du poste de la Sûreté du Québec de la MRC du Granit.

Les résidents du secteur pourront donc jouer à l'extérieur avec fierté en toute sécurité avec bâtons de hockey, craie, corde à danser et trottinette. Certains résidents plus nostalgiques se sentiront « comme dans le temps » où la cohabitation sécuritaire entre le jeu libre dans la rue et les automobilistes était élémentaire.



Sur la photo, de jeunes citoyens du secteur avec vélos, bâtons de hockey, ballons, raquettes qui sont fiers de pouvoir « jouer dans la rue » en toute sécurité.



Sur la photo de gauche à droite : M. Gaby Gendron, maire de la Municipalité de Frontenac, M. René Pépin, conseiller municipal, M. Jean-Sébastien Roy et M. Vincent Isabel, citoyens et membres du Comité de Développement Local de Frontenac.

Source:

Nadia Cloutier

Coordonnatrice Sports et Loisirs

Municipalité de Frontenac

819 554-8040

loisir@municipalitefrontenac.qc.ca